



Menteur, Menteur!

JIM CARREY
MENTEUR MENTEUR



Cher(e)s collègues,

Comme vous le savez, les accords avaient difficilement été signés. Et pour cause: la direction était fermée et ne voulait rien nous donner, sous prétexte que les cabin crew avaient été les moins touchés par les APC, que nous étions les crews qui avaient le plus de commissions et que nos per-diems étaient quand même élevés comparé à d'autres compagnies..

Pour commencer: tout cela est complètement faux!

Comme vous le savez déjà, l'expertise a démontré que nous sommes la catégorie qui a donné le plus de salaire: les cabin crew ont donné plus de 20% de leur salaire alors qu'au bureau cela n'a pas dépassé les 7%.

Alors on s'est dit: maintenant que nous en avons la confirmation, nous demandons réparation!

Comme ils adorent les primes et les aides du gouvernement, une idée comme ça: pourquoi ne pas donner une prime à Noël pour remercier les crew?

Il y a une nouvelle prime qui vient de sortir: **La Prime de Partage de la Valeur**. Avec le bel été que l'on vient de faire et cette découverte absolument inadmissible de la perte de salaire des PNC pendant l'APC, il semble juste de nous dire « Merci » ou plutôt « Pardon ».

Il est grand temps de se le mettre dans la tête: jusqu'à présent, nous nous sommes bien fait avoir, mais il faut dire STOP. Comme toute relation toxique, il faut arrêter de tomber dans les fausses promesses et ne plus faire confiance.

Nous avons **signé pour aux NAO, une nouvelle procédure GP avec une mise en place début**



Les crew qui attendent la nouvelle procédure GP...

septembre et nous l'attendons encore. Sachez que depuis 1 mois, la direction nous dit toutes les semaines que la procédure va sortir la semaine prochaine. On attend encore et c'est triste à dire, mais cela ne nous étonne plus.

On nous a dit pendant la dernière réunion du CSE que **les couvertures allaient revenir sur les EWR...**

On attend encore: quand on rappelle au sol que nous sommes censés en avoir à bord, leur réponse: c'est la direction qui refuse.

On nous a promis que **les crew seraient prioritaires à l'upgrade en premium en cas d'overbook...** Et bien, nous vous le donnons en mille, on attend encore. Ils préfèrent upgrader des passagers qui ne paient pas plutôt que de donner plus de confort à leurs propres crews ...

On nous a dit que pour les crew qui n'avaient qu'une seule chemise une seule robe, évidemment qu'ils pouvaient avoir le pressing, ce ne sont pas des monstres quand même, ils veulent que les crew se sentent propres. Bien sûr que ce n'est pas leur faute si ils n'ont qu'une chemise sur la rotation Tahiti. Cependant, la direction sans ne rien dire à personne(ni le CSE ni les syndicats), invente une règle et impose un choix : si un crew fait retoucher son uniforme, on peut oublier l'expense report de 6€ au pressing. Il faut donc choisir entre ressembler à un sac ou porter un uniforme sale... le choix est difficile. **Frenchbee, maintenant c'est, Kiabi la mode à petit prix!**

Pourtant c'est quand même mieux pour représenter la compagnie d'avoir un uniforme propre et à sa taille. Alors voilà: pour tout ceux qui ne savaient pas et qui ont choisit de faire retoucher leur uniforme, la direction nous conseille: le lavage à la main!

Pas sûr que ce kit rentre dans la valise soute, mais bel effort (slow clap)!



Les PNC VS les Passagers sur les vols EWR



Nous avons eu beaucoup de retours sur **les congés payés** et c'est extrêmement frustrant. Comme vous le savez, une procédure est en cours. La direction a promis (lol...) de regarder ce qui se fait dans les autres compagnies, mais il est clair qu'ils ont leur calcul à

SI TU ARRIVES À CALCULER TES
LONGES PAYÉES EN COURS D'ACQUISITION
SUR L'ANNÉE N° À PARTIR DE CE
COMPTEUR, ON TE LES OCTROIE
PAR ANTICIPATION



eux et leurs règles à eux comme pour le SMIC et les arrêts maladies (on ne parle même pas encore des congés maternité...)

Le SNPNC a encore insisté sur le fait que les grilles de salaires étaient encore bloquées à 5 paliers d'ancienneté alors que la compagnie a plus de 6 ans... la direction nous a répondu, tenez vous bien... Que nous devrions déjà nous estimer heureux d'en avoir une!!!

Nous avons aussi insisté sur le fait qu'il y a une discrimination homme/femme, (Eh oui, ça existe encore!) concernant cette grille de salaire. Pendant leur congé maternité, les femmes n'ont pas le choix que de s'arrêter et donc leur grille de salaire est également gelée, contrairement à celle des hommes dont la grille de salaire continue à évoluer... Puisqu'ils volent. (nous rappelons que chez French Bee, la grille de salaire évolue en fonction des heures de vol).

La direction a promis qu'elle allait faire un geste (merci) pour le congé maternité, mais très clairement c'est la procédure entière qui est à revoir. Pour nous, il ne faut pas que les grilles de salaires soient comptées en nombre d'heures mais plutôt en nombre d'années, comme dans les autres compagnies!

Il semblerait aussi qu'il y ait un retour des vols à 9. Nous qui pensions pourtant que la direction avait compris que ce n'était plus à la mode...C'est fatigant!



Nous mettrons à l'ordre du jour du prochain CSE qui se tient le 16 novembre, l'augmentation urgente des per-diem pour les vols USA. Nos per-diems actuels partent quasiment en un seul repas, et ce n'est plus possible. Nous rappellerons à la direction que c'est pour que les crews puissent se nourrir. La base quoi!

Un dernier mot sur la stabilité des plannings et sur les règles en vigueur.

Nous avons eu des retours de crews qui ont été déclenchés sur des vols plus tôt, le jour même ou la veille sur un jour off. Sachez que le SNPNC travaille sur le sujet et il est du devoir de l'employeur de donner un Délai de prévenance raisonnable (oui, parce qu'on a une vie en dehors de Frenchbee, hein!!), c'est à dire une période suffisante pour laisser à l'employé la possibilité de s'organiser. A part sur les jours blancs (c'est un autre sujet à part entière), la compagnie se doit de respecter un délai minimum avant de changer le planning d'un crew. Et surtout pas sur un jour off, alors que s'applique le droit à la déconnexion! (On parle de droit à la déconnexion du travail: l'employé n'a pas à être joignable sur son jour off).

Il semblerait également que le block de 5 jours off après les rotations Tahiti n'a pas non plus été respecté. Ce sujet sera également traité au prochain CSE.

Merci encore à vous pour votre soutien.

Sachez que vos cotisations permettent de payer les avocats, par exemple.

Mais aussi, **plus nous sommes nombreux, plus nous avons de poids pour améliorer nos conditions.** N'hésitez pas à en parler autour de vous. Si vous avez des questions, n'hésitez pas aussi à contacter vos représentants SNPNC.



L'équipe SNPNC Frenchbee.

if you are an english speaker and you need a translation, feel free to ask us !

SNPNC
5 RUE DE LA HAYE - BAT LE DOME 1er ETAGE
CS 18939 TREMBLAY EN FRANCE
95732 ROISSY CDG CEDEX
Tel : 01.49.19.58.18
secretariat @snpnc.org

j'adhère au snpnc
snpnc.org /adhérer

Munissez vous d'un RIB pour
une adhésion immédiate.